



Procès verbal de la réunion du Comité Syndical
Séance du 15 décembre 2011 à 18h00
Salle des Fêtes de Combe

Nombre de délégués présents : 27

Présents :

Mrs MASSE, GUILBERT, BROCHE, DELALIEU, DONNET, ROBERT, MORAND, TOULZAT, BRUGUIER, GUEDES, CHARRE, DECORNET, MANETTI, PACE, UMBACH, COUDERC, CASEVECCHIE, ROUDAUT, SAROT, RIVIERE, CHARDIN, BAUR, REMUSAT, MERAS, PORTAL

Mmes HARTER, GAY

Absents :

Mrs VINCENT, PUGNERE GRIOTTI CANNAUD, DAVID, BIALLET, PUJADE, CLEMENTE, VIDAL, FAURE, LE PAPE, GARCIA, DEL BIANCO, MEDARD, DEMARBRE, JULIER, QUERY

Mmes BONY, TARDIEU, CHAMPETIER

Excusés :

Mrs CANNAUD, GARCIA, QUERY

Monsieur Marc JORDA, nous accueille dans sa commune et invite les délégués à un apéritif qui sera servi à la fin de la séance.

Le quorum étant atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

1- Approbation du P.V. du 29 septembre 2011

Pas de remarque particulière.

Le PV est adopté à l'unanimité.

2- Débat d'Orientation Budgétaire 2012

M. CHARRRE présente les grandes orientations budgétaires pour l'exercice 2012. Le Président précise que le SIIG va avoir des difficultés budgétaires, pour 2012, pour absorber la charge de personnel supplémentaire, due notamment dues à l'arrivée Melle Dominique LE COCQ.

En fonctionnement :

- Dépenses :
 - o Augmentation des charges salariales
 - o Baisse des frais de maintenance
- Recettes :
 - o Augmentation de la participation communale par habitant
 - o Reprise de l'excédent 2011

En Investissement :

- Dépenses :
 - o Achat de matériel informatique
 - o Augmentation des antivirus et des logiciels informatiques (FME)
- Recettes :
 - o Reprise de l'excédent 2011
 - o Reprise des amortissements
 - o FCTVA

En 2012, le Président souligne que la participation des communes par habitant sera augmentée.

Le conseil syndical prend acte du débat d'orientation budgétaire 2012

3- Point sur l'enquête de satisfaction

Monsieur Charre voulait que le syndicat ait un retour sur les utilisateurs des logiciels de cartographie du SIIG. Un questionnaire a donc été envoyé à tous les utilisateurs afin de connaître leurs souhaits et leurs attentes. Le syndicat a reçu 56 réponses, ce qui représentent 39 communes sur 47.

Trois points étaient abordés, celui de l'utilisation du logiciel, des services et de l'assistance et d'un volet sur la formation.

Il en ressort que les cartes les plus utilisées sont celles du cadastre, après viennent les réseaux d'eau potable et d'eaux usées, ensuite les photos aériennes et l'éclairage public sont consultées. Il apparaît que la fréquence est de 20 personnes vont sur le site une fois par jour, beaucoup y vont au moins une fois par semaine.

Il semble que l'utilisation du logiciel est facile voire très facile, mais ce qui est sorti de cette enquête c'est que parfois le réseau subissait des lenteurs d'exécution. M. DONNET demande à l'ingénieur s'il ne serait pas possible de déporter le serveur. A cela, il lui est répondu qu'il faudrait dépendre d'un prestataire, qui aurait un coût supplémentaire pour le syndicat et qu'il serait difficile de surveiller les sauvegardes. En cas de problème, toutes les données seraient perdues.

En ce qui concerne le débit, il va être augmenté.

Ensuite, en ce qui concerne le service, l'assistance et la formation, les utilisateurs sont plutôt satisfait de la prestation proposée par le SIIG.

4- Questions diverses

Monsieur Charre souhaite aborder plusieurs points :

⇒ Mise à jour des adresses :

2 communes ont été validées, celle de Saint Nazaire et de Saint Michel d'Euzet.

2 communes sont en cours de validation, Saint Julien de Peyrolas et Saint Laurent des Arbres.

2 communes souhaitent mettre en place ce module, Tresques et Saint Paul les Fonts

La commune de Pont Saint Esprit, compte numérotter les habitations, elle a prévu de travailler par Secteur. Douze semaines de travail sont planifiées mais comme la commune met du personnel à disposition afin d'accélérer le rythme, il faudra compter sur 15 jours pour faire l'inventaire avec le GPS des entrées, 8 jours pour la mise à jour des voies et enfin 40 jours pour effectuer la numérotation des habitations.

⇒ Le module « cimetières » :

La commune de Bagnols sur Cèze, en est au stade de la saisie des concessions, le cimetière de Bagnols sur Cèze représente environ 3 000 emplacements, pour une capacité maximum de 5 000 places.

Trois communes se sont regroupées pour faire appel à un prestataire de photographie, il s'agit d'Issirac, de Saint Christol de Rodières et de Verfeuil, afin que la société réalise une photographie aérienne à très haute résolution, inférieur à 5 cm. Pour donner une idée du coût, cette prestation a coûté environ 260 euros TTC par commune.

Cette photographie permet de numériser les emplacements et de pouvoir ainsi intégrer les données sur le logiciel. Les agents communaux peuvent ensuite saisir les données par concessions, ce qui évite les manipulations de registre papier et permet de pouvoir consulter rapidement les informations importantes.

D'autres communes sont intéressées par ce dispositif : Sabran, Saint Paul Les Fonts, Carsan, Saint Pons la Calm. La mutualisation permet de pouvoir négocier le coût de la photographie aérienne.

⇒ Mise à jour de l'occupation du domaine public :

C'est la commune de Bagnols sur Cèze qui a initié le projet, l'objectif était de répertorier les emplacements du marché hebdomadaire du mercredi. Cette application doit permettre de déterminer l'accès des secours en cas d'incident et de déterminer les emplacements pour que le placier puisse renseigner les informations concernant les concessions. Cela permettra aussi de pouvoir contrôler les redevances.

⇒ Point sur les connexions VEREMAP :

En 2011, les connexions avoisinent le chiffre des 3 500 connexions (publiques et sécurisées). L'intérêt croissant des utilisateurs pour la consultation des données géographiques sous Veremap a pour conséquence une progression constante du nombre de connexions.

Ce nombre croissant produit une certaine lenteur par moment sur le serveur.

Les délégués n'ayant pas d'autres questions, M. CHARRE clôt la séance.

Le prochain conseil aura lieu le Jeudi 2 Février 2012, à Roquemaure.

Le Président,

J-P. CHARRE